

Bienvenue au collège René Cassin



Ce livret d'accueil pour les parents et les élèves du collège René Cassin a été réalisé pour vous permettre de mieux comprendre ce qu'est le collège et pour vous familiariser avec ce cadre de vie et de travail.

Vous trouverez dans ce livret des renseignements et des conseils qui seront très utiles pour la scolarité.

Quelques informations pratiques

Les coordonnées

Adresse du collège : 32, rue Louis Chevais 41240 Beauce-la-Romaine

Téléphone: 02 54 82 41 14

Mail de l'administration : ce.0410016v@ac-orleans-tours.fr Mail de la gestion : ce.0410016v-gestion@ac-orleans-tours.fr Mail de la vie scolaire : vie-scolaire1.0410016V@ac-orleans-tours.fr

Le site internet : http://clg-rene-cassin-ouzouer-le-marche.tice.ac-orleans-tours.fr

Les horaires

Le collège est ouvert de 7h30 à 17h30 (mercredi : 7h30 – 13h30). Les cours débutent à 8h15 et se terminent à 16h35. La pause méridienne est comprise entre 12h15 et 13h40. Le déjeuner se prend au restaurant scolaire entre 12h00 et 13h00.

La page des parents

Parents, aidez votre enfant à réussir : Nous avons besoin de vous ! En collaborant, équipe éducative, direction et familles, l'élève se sentira soutenu, en confiance et sera dans de meilleures conditions de réussite à l'école.

Les points essentiels :

- → Dialoguez avec votre enfant, posez-lui des questions sur sa journée en classe.
- → Intéressez vous à sa vie de collégien.
- → Consultez Pronote tous les jours (et le carnet de correspondance régulièrement). C'est un lien primordial entre le collège et vous. Pensez à activer les notifications de l'application.

Le contrôle du travail:

- → Votre enfant rentre du collège, chaque soir il doit revoir ses leçons de la journée.
- → Pour suivre au mieux sa scolarité, vous devez connaître :
 - ✔ Ses horaires d'entrée et de sortie.
 - ✓ Les matières étudiées le lendemain pour l'aider à préparer son cartable et à s'organiser dans son travail personnel.
 - ✔ Les leçons à étudier et exercices à faire.
- → Votre enfant doit **obligatoirement** noter ses devoirs sur son agenda.
- → L'accès au cahier de texte et aux résultats scolaires est possible sur l'application *Pronote*.
- → En cas d'absence, votre enfant doit récupérer son travail et se mettre à jour.

Les liens avec le collège :

L'ensemble de l'équipe pédagogique, la direction et la conseillère principale d'éducation se tiennent à votre disposition pour tout renseignement concernant l'organisation, les horaires et le déroulement de la scolarité de votre enfant.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous par téléphone, par la messagerie Pronote ou par l'intermédiaire du carnet de correspondance. Référez-vous au tableau page 6 pour connaître votre interlocuteur.

Une ou plusieurs réunions auront lieu dans le courant du premier semestre afin de vous informer sur l'organisation de la vie au collège et sur les premiers résultats de votre enfant : il est important que vous y participiez.

En pratique : organiser son travail

A la maison

Travailler

Le soir

Le soir, relire les cours du lendemain en essayant de mémoriser les mots-clés.



L'essentiel

Apprendre le vocabulaire : certains mots sont essentiels pour retenir la leçon, d'autres doivent être sus par cœur

Anticiper

Imaginer les questions que le professeur pourrait poser au prochain cours ou prochain contrôle.

Séquencer

Commencer les devoirs à la maison les plus longs en avance et y aller par étapes.

S'organiser

Le sac

Préparer le sac le soir avec les cahiers et le matériel nécessaire.



Classer

Ranger et classer les devoirs au bon endroit (dans le classeur ou le cahier)

S'avancer

Apporter le matériel pour avancer son travail au collège.

Délimiter

Se fixer un temps précis pour réaliser un travail

Au collège

En cours

Sortir les affaires avant que le cours ne commence.

L'agenda

Noter les devoirs dans l'agenda même s'ils sont sur Pronote.



La permanence

Utiliser toutes les heures de permanence pour avancer dans le travail à la maison.



Demander

Noter les notions qui ne sont pas comprises pour demander de l'aide en cours.

Vérifier tous les soirs si le travail a été fait et apporter de l'aide si besoin.

La bonne méthode pour réussir ses devoirs

Chaque fois qu'un professeur demande de réaliser un travail à la maison, il faut repérer à quelle tâche il correspond.

On peut ensuite utiliser les conseils qui se trouvent dans la colonne « Comment faire ?

Tâche	Définition	Comment faire ?
Apprendre par cœur, mémoriser	Je suis capable de réciter à l'oral, de prononcer correctement et de réécrire les mots à apprendre (l'orthographe doit être correcte).	Je lis plusieurs fois, à voix basse ou à voix haute. Je cache les mots. Je récite oralement. Je les écris. Je vérifie que je sais les dire et les écrire.
Reformuler	Je vérifie que j'ai bien compris ce qu'ai appris.	Je redis la leçon avec mes propres mots. J'explique à quelqu'un d'autre la leçon. Je crée des fiches de révisions (cartes mentales ou texte) sur lesquelles j'ai noté les étapes essentielles de la leçon.
S'entraîner	Faire les exercices demandés et refaire des exercices ressemblants à ceux corrigés en classe.	Je relis et je refais l'exercice modèle corrigé en classe. J'ai le devoir d'essayer. J'ai le droit de me tromper en essayant de refaire des exercices.
Préparer un contrôle, une évaluation, un bilan	Je me pose les questions suivantes : - Qu'est-ce que j'ai appris ? - Qu'est-ce que j'ai retenu ? - Qu'est-ce que je sais faire ? - De quoi suis-je capable ?	J'ai noté et compris ma leçon. Je vérifie que j'ai toute ma leçon et tous les cours. J'imagine les questions que l'on peut me poser à l'évaluation et j'essaie d'y répondre. Je dors et mange correctement pour être en forme pour l'évaluation.
Réinvestir	Je suis capable d'utiliser ce que l'on a étudié en classe pour faire un nouvel exercice.	Je lis la consigne plusieurs fois en surlignant les mots importants. Je réalise un brouillon. Je respecte la démarche vue en classe. J'essaie de faire l'exercice en rédigeant des phrases.

L'organisation du collège

ÉQUIPE DE DIRECTION

♦ Le Principal : M. Bois

♦ La Secrétaire générale : Mme Gouardo

♦ La Secrétaire : Mme Brillard

♦ La secrétaire de gestion : Mme Coursimault

ÉQUIPE VIE SCOLAIRE

♦ La Conseillère Principale d'Éducation : Mme Souverain

♦ Les Assistants d'éducation

ÉQUIPE ÉDUCATIVE

♦ Le Professeur Principal

♦ Les Professeurs

♦ Le professeur documentaliste : Mme Renard

♦ La Psychologue : Mme Dufay

ÉQUIPE DE SERVICE

♦ Le Personnel de cuisine : Mme Tessier, M. Lagarde et Mme Dehays

♦ Le Personnel d'entretien : Mmes Carreau, Deniau, Gueudin, Raquidel et Vallein

ÉQUIPE DE SANTÉ

♦ L'Infirmière : Mme Renaud

♦ L'assistante sociale : Mme Barbier

À qui s'adresser ?

	Principal	Secrétaire générale	Secrétaire	Secrétaire de gestion	Professeur principal	Professeur	Professeur documentaliste	CPE	Assistants d'éducation	Infirmière	Assistante sociale	Psychologue EN
Fréquentation scolaire	•											
Absence des élèves								V	V			
Dispense d'EPS						V		V				
Déclaration accident			V					V				
Admission – radiation	V		V									
Certificat de scolarité			V									
PAI										V		
PPRE – PAP					V			V		V		
Vie scolaire – Résultat	s											
Emplois du temps								V	$\overline{\mathbf{A}}$			
Manuels scolaires		$\overline{\mathbf{A}}$					V	V				
Bulletins	V		V		V							
Remise de diplômes	V		V									
Emprunts de livres						V	V					
Demi-pension, bourse	s, activ	rités										
Demi-pension		$\overline{\mathbf{A}}$		V								
Paiements				V								
Fonds social		V									V	
Clubs						V		V	V			
Association sportive						V						
Menus		V		V								
Orientation												
Information	V				$\overline{\mathbf{A}}$	V						M
Stage	V		V		$\overline{\mathbf{A}}$							V
Procédures	V	$\overline{\mathbf{A}}$			$\overline{\mathbf{A}}$							V
Divers												
Conseil d'administration	V		V									
Problèmes personnels	V				V			V	V	V		V

Le Protocole Phare

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE D'UNE SITUATION DE HARCELEMENT 2025-2026

L'équipe pHARe

M. Bois /Chef d'établissement

Mme Le Guen / Professeure de Lettres - Référente pHARe

Mme Avezard / Professeure de Mathématiques

Mme Guenais-Blanchard / Professeure d'EPS

Mme Boulay / Professeure de Mathématiques

Mme Davanne / Professeure d'Espagnol

Mme Bon / Assistante d'éducation

Mme Souverain / CPE

de récréation.

Mme Renaud / Infirmière scolaire

L'ESPACE BIEN VIVRE ENSEMBLE

L'espace B.V.E est un lieu où l'équipe

ressource reçoit les élèves. Il se situe

dans le bâtiment administratif et est accessible de l'extérieur par la cour

L'équipe pHARe organise des permanences sur le temps méridien.

Les élèves reçus en entretien

recoivent une invitation. Les élèves victimes peuvent demander

directement un entretien avec une

personne ressource s'ils le souhaitent.

Le protocole de prise en charge s'établit en 3 niveaux. Sur chaque niveau, les acteurs intervenants ne sont pas les mêmes. Le choix a été fait de la mise en place d'une hiérarchie des intervenants en fonction des niveaux.

Une situation d'intimidation est repérée par un adulte (enseignant, AED, CPE, parents...) ou par des pairs (camarades, ambassadeurs...) Une information d'alerte est transmise à l'équipe ressource.



L'élève est orienté vers l'espace « bien vivre ensemble »



Un membre de l'équipe pHARe reçoit l'élève (puis le ou les intimidateur(s)) en entretien et s'appuie sur la Méthode de Préoccupation Partagée (MPP)

La MPP représente le Niveau 1 du protocole



La situation est réglée. L'élève cible et le ou sont reçus pour un deuxième entretien.



La situation reste bloquée. Le ou les intimidateur(s) sont reçus par la CPE → Niveau 2.

Application d'une méthode directive avec consignes et attentes claires données pour que la situation s'arrête au plus vite.



Si la situation n'évolue pas et que l'élève cible est toujours victime \rightarrow **Niveau 3**.

Le ou les intimidateur(s) sont convoqués par le chef d'établissement avec la famille. Des consignes très directives sont données, ainsi que des sanctions.

Les écrans



necessis or creams

Votre enfant vous parle moins et vous lui répondez moins quand la TV est allumée, quand vous regardez votre portable.
Parter souvent et régulièrement avec son enfant stimule son langage et son intelligence.
Les écrans n'aident pas l'enfant à réfléchir.



Les écrans fatiguent l'attention et empêchent la concentration, même à petite dose. Les résultats scolaires peuvent diminuer.

Pas le matin

Pas pendant les repas

Pas dans la chambre

de L'enfant

Pas avant de se coucher

Sans écrans dans sa chambre, l'enfant apprend à ne pas s'angoisser quand il est seul. Il peut alors imaginer, créer, inventer. Les parents gardent le contrôle sur ce qui entre dans le cerveau de l'enfant. Ils le protègent des images violentes ou pornographiques qui sont traumatisantes et excitantes pour lui.



La lumière bleue des écrans inhibe la mélatonine et retarde l'entrée naturelle dans le sommeil. Lire une histoire, chanter une comptine, parler avec votre enfant le calme et le sécurise. Regarder un écran avant de s'endormir produit l'effet inverse.



